



## Quoi de neuf !

L'infolettre est la source d'information municipale destinée aux citoyen(ne)s de Venise-en-Québec.

### Nouvelles municipales – Octobre 2024

La Municipalité de Venise-en-Québec annonce la tenue d'élections partielles qui se dérouleront le 10 novembre 2024. Ces élections visent à pourvoir le poste 4 de conseiller(ère). Les citoyens sont invités à participer activement à ce processus démocratique, qui leur permet de choisir leur représentant.

Toute personne qui désire déposer sa candidature en vue de l'élection municipale partielle du 10 novembre 2024 pourra le faire entre le 27 septembre et le 11 octobre 2024. Consultez l'avis public d'élection afin de connaître les dates et heures prévues par le président d'élection pour recevoir les déclarations de candidature à son bureau.

D'autres renseignements importants sont disponibles sur ce sujet dans la section du site web municipal : [élection municipale 2024](#).

Détails pratiques :

- Jour de vote par anticipation : Dimanche le 3 novembre 2024 de 12 h à 20 h
- Jour du scrutin : Dimanche 10 novembre 2024, de 10 h à 20 h
- Lieu de vote : Centre culturel, 239, 16e Avenue Ouest, Venise-en-Québec



#### AVIS DE DÉCÈS

##### Madame Marielle Gervais, conseillère municipale

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de Mme Marielle Gervais, conseillère municipale dévouée. Son engagement et sa passion pour notre communauté resteront gravés dans nos mémoires. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Nous vous invitons à lire [ce texte qui](#) lui rend hommage.



#### CONGÉ POUR L'ACTION DE GRÂCE

Le lundi 14 octobre 2024 est un jour férié pour l'Action de grâce.

L'hôtel de ville et les édifices municipaux seront fermés.



#### PERSONNEL ÉLECTORAL ET POSTES À POURVOIR

En prévision de l'élection générale du 10 novembre prochain, il incombe au président d'élection de recruter et de nommer le personnel électoral requis pour la tenue du scrutin. Si vous êtes intéressé à travailler pour l'élection municipale, veuillez envoyer dès maintenant un courriel d'ici le 18 octobre à [direction@venise-en-quebec.ca](mailto:direction@venise-en-quebec.ca).

Voici une description des différents postes à pourvoir pour l'élection générale.

- ~ Commission de révision : Procède à la mise à jour de la liste électorale permanente.
- ~ Préposé à l'accueil des électeurs : Accueille les électeurs, consulte l'indicateur des sections de vote pour déterminer la section de vote d'un électeur.
- ~ Préposé à la table de vérification de l'identité : S'assure que les électeurs sont inscrits sur la liste électorale, vérifie l'identité des électeurs qui n'ont pas en leur possession l'un des documents prescrits par la loi, assermente les électeurs.

#### Notre adresse

- ~ Scrutateur : Facilite l'exercice du droit de vote et garantit le secret du vote, fait prêter serment aux électeurs, au besoin, informe la personne responsable du bureau de vote de tout problème majeur survenu dans la conduite du vote, procède au dépouillement des votes, transmet les résultats du vote, remet l'urne à la personne responsable du bureau de vote.
- ~ Secrétaire de bureau de vote : Coche sur la liste électorale le nom de l'électeur qui a voté, complète le registre du scrutin et les formulaires électoraux, assiste le scrutateur lors du dépouillement du vote.



### ABRI D'AUTO TEMPORAIRE Installation permise dès le 15 octobre

L'utilisation d'un abri d'auto temporaire n'est autorisée qu'entre le **15 octobre** et le **15 avril** de l'année suivante.

Un seul par terrain est autorisé. L'abri d'auto temporaire peut empiéter sur la profondeur de la marge avant, jusqu'à 3 mètres de la chaussée ou du trottoir.



### OFFRE D'EMPLOI - Travaux publics

\*L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Vous êtes à la recherche de nouveaux défis, d'un travail stimulant ? Vous êtes quelqu'un de rigoureux, polyvalent et qui a l'esprit d'équipe ? Vous êtes la personne que nous recherchons ! La Municipalité de Venise-en-Québec recherche la personne d'exception qui viendra combler son équipe des travaux publics à titre d'ouvrier de la voirie.

Suivez [ce lien](#) pour consulter l'offre d'emploi et postuler.



### AVIS DE TRAVAUX

Les travaux routiers (planage et asphaltage) entrepris par le ministère des Transports ont commencé le 7 octobre et se poursuivront jusqu'au 31 octobre.

La Route 202 (Avenue Venise Ouest) restera ouverte, mais la circulation se fera à alternance. Nous vous informons également qu'à partir de l'intersection R202/R227, une forte circulation de véhicules lourds est à prévoir.

**Anticipez les zones de travaux** : Soyez conscient des sections de la route où les travaux sont en cours. Réduisez votre vitesse pour éviter les arrêts imprévus et planifier votre itinéraire d'avance afin de prévenir les retards.



### CONCOURS DE COSTUMES D'HALLOWEEN

#### Déguisements effrayants

Le 31 octobre, la Municipalité encourage tous les parents à nous envoyer [par courriel](#) une photo de leurs petits monstres afin de participer au concours « **Déguisements effrayants** ! ». Tous les résidents de moins de 14 ans peuvent participer. Deux paniers de bonbons seront tirés au hasard parmi toutes les photographies reçues et l'ensemble des photos seront publiées sur notre page Facebook quand les gagnants seront dévoilés le 4 novembre prochain.

Visitez notre page [>> Facebook](#)



### CARNAVAL DE L'HORREUR

26 octobre 11 h à 21 h 30

Découvrez [la programmation du Carnaval de l'horreur](#), un événement organisé par Tourisme Venise-en-Québec.

**Des questions** : Vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante [info@lasite.ca](mailto:info@lasite.ca) ou appeler au **450 244-5400**.

Le carnaval se déroule au 150, 24<sup>e</sup> Rue Ouest (presbytère), au parc de la Culture et au marché public.



### HALLOWEEN 31 OCTOBRE

L'Halloween se veut cette année traditionnelle avec la tournée des maisons décorées et ouvertes ! Nous invitons les citoyens à publier leur adresse en commentaire de la publication [Facebook](#) annonçant la diffusion de la carte pour trouver facilement les maisons qui distribuent des bonbons.

Afin d'assurer la sécurité de tous, le Service incendie de la Municipalité parcourra les rues lors de la cueillette des bonbons qui sera effectuée le 31 octobre prochain.

Les membres du conseil municipal vous attendent dès 17 h au Centre culturel pour distribuer des friandises et des bracelets fluorescents. Amusez-vous bien et restez prudents !



## RENOUVELLEMENT DES LICENCES POUR ANIMAUX

### Proanima

La période de renouvellement des licences pour 2025 débute le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Comment renouveler la licence de mon chat ou de mon chien ?

Vous pouvez procéder au [renouvellement en ligne](#) en sélectionnant Venise-en-Québec dans la liste et en ayant en main une carte de crédit. Vous pouvez aussi contacter Proanima au 1 833 445- 2525 pour prendre rendez-vous afin d'effectuer le paiement et procéder au renouvellement.



## CAFÉ-RENCONTRE

Lundi 4 novembre de 13 h 30 à 15 h 30

Animés par une intervenante du Centre de femmes du Haut-Richelieu, les cafés-rencontres sont organisés pour le plaisir d'échanger entre femmes sur des sujets qui les préoccupent. C'est aussi un temps précieux pour briser l'isolement, créer de nouvelles amitiés et trouver ensemble des solutions aux problèmes qui les concernent toutes.

En raison d'une fois par mois, les cafés-rencontres se déroulent à la salle polyvalente du centre culturel (239, 16e Avenue Ouest). Vous devez confirmer votre présence par courriel à [loisir@venise-en-quebec.ca](mailto:loisir@venise-en-quebec.ca). Le thème est **vivre le moment présent**.



## LES ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ DE VENISE-EN-QUÉBEC

Chers membres, nous avons des informations à partager avec vous.

**Prochain souper** : Réservez votre soirée du **jeudi 17 octobre** pour un excellent repas suivi d'une soirée dansante pour vous déhancher !

**Jeux de pétanque** : Rejoignez-nous pour jouer à la pétanque chaque mercredi après-midi à 14 h au parc de la Culture.

À l'arrivée du temps froid, nous continuerons à jouer à la **Pétanque-Atout** le vendredi au chalet Rosaire Daigle, situé au parc Jameson, dès 18 h. Pour plus d'informations, contactez-nous : [club.fadoq.ca/N029](http://club.fadoq.ca/N029)

Au plaisir de vous voir bientôt !



## L'ART SAUVE L'ENVIRONNEMENT

### Exposition photographique

Le public est convié à voir cette exposition au Centre culturel, dans la salle polyvalente, adjacente à la bibliothèque municipale, et ce, aux heures d'ouverture de la [bibliothèque municipale](#).

Ce projet allie l'art visuel à la préservation de l'environnement et a été initié par des passionnés de photographie et des défenseurs de la nature en capturant des environnements fragilisés, terrestres et hydriques sur le territoire de Venise-en-Québec.

Une trentaine de photographies témoignent de la diversité de ces écosystèmes traversant des marécages paisibles aux rives du lac Champlain. Chaque recoin a été documenté pour témoigner de sa richesse et de sa fragilité.



## LEVÉE DE FONDS DE LA FONDATION JACQUES LANDRY POUR L'ENFANCE

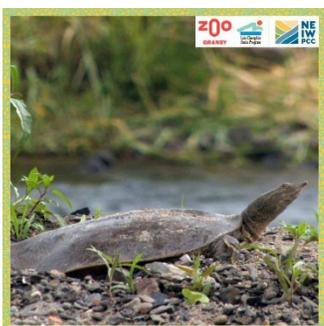
Vendredi 8 novembre

Centre culturel de 19 h 30 à 23 h 30

Une soirée inoubliable vous est proposée cet automne afin de poursuivre notre soutien à la réussite scolaire des élèves du primaire de la région. Rejoignez-nous et venez essayer nos différentes tables de jeux qui vous seront proposées en excellente compagnie.

[Achetez vos billets en ligne](#), les places sont limitées.

**Venez-vous amuser avec nous pour une bonne cause !**



## L'ÉPINEUSE QUESTION SUR LA TORTUE MOLLE À ÉPINES !

### Comment puis-je aider les tortues aquatiques ?

L'humain est malheureusement la cause principale des déclinés de plusieurs espèces comme la tortue molle à épines. Et l'humain a aussi le pouvoir de renverser la situation ! Conservez une bande riveraine naturelle sur trois mètres en rive, pour augmenter la qualité de l'eau et offrir des abris pour la faune. Naviguez à basse vitesse sur les plans d'eau pour aider à la conservation des zones aquatiques fragiles et pour diminuer le risque de collision des tortues avec vos navires. Vous pourrez ainsi profiter de l'occasion pour observer de loin les tortues se faire griller au soleil. Informez-vous sur les gestes que vous pouvez poser pour aider la biodiversité. Chaque geste, aussi petit soit-il, compte. Soyons, ensemble, la solution !



## COLLECTE DE FEUILLES Samedi 9 novembre

Une collecte spéciale est organisée le **samedi 9 novembre dès 7 h** pour les grandes quantités de feuilles. Celles-ci doivent être ensachées dans des sacs en papier ou dans des sacs de plastique orange ou transparents. Aucune autre matière ne doit être déposée dans ces sacs (aucune branche).



## COMPO HAUT-RICHELIEU Action de grâces

Les écocentres et le bureau administratif seront fermés le lundi 14 octobre. **Il n'y a aucun changement à l'horaire des collectes.**

Saviez-vous que... Les téléviseurs sont soumis à la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), obligeant les fabricants à financer leur collecte et recyclage ? C'est ARPE-Québec qui gère ce processus pour les produits électroniques dans la province. Pour se débarrasser d'un téléviseur non fonctionnel, il est crucial de le déposer dans un lieu de dépôt autorisé d'ARPE-Québec, comme les écocentres de Compo-Haut-Richelieu. Ce type d'appareil n'est pas accepté dans la collecte des déchets ni dans celle des gros rebuts.

Consultez [compo.qc.ca/ecocentres](http://compo.qc.ca/ecocentres) pour les détails sur les écocentres et les produits acceptés.

## Comité consultatif d'urbanisme

### DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer **AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS**. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.

## CALENDRIER 2024 SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal débutent à 19 heures au Centre culturel situé au 239, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest.

**Calendrier 2024** - Les lundis 4 novembre et 2 décembre.

## GESTION ANIMALÈRE

### Enregistrement (médailles) et signalement d'animaux perdus

Communiquez avec Proanima au 1 833-445-2525

>> [proanima.com](http://proanima.com)

## SITE WEB MUNICIPAL

Le **site web municipal** contient des informations importantes répondant à plusieurs questions.

>> [veniseenquebec.ca](http://veniseenquebec.ca)

Inscrivez-vous sur notre portail citoyen afin de recevoir les avis importants et notifications d'urgence !

>> [citoyen.veniseenquebec.ca](http://citoyen.veniseenquebec.ca)



Abonnez-vous à notre page >> **Facebook** pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.